

V. Les hommes

Annexe

Informatique portuaire : AP+ remplace ADEMAR

L'informatique portuaire rouennaise **ADEMAR** reliait jusqu'à une période récente 40 opérateurs (transitaires, douanes, terminaux portuaires) sur 65 terminaux, en interface avec le système informatique douanier **SOFI**. Ce système, créé il y a plus de 20 ans, ne répondait néanmoins plus aux besoins de la multiplication et de l'accélération des échanges d'information, malgré plusieurs adaptations successives. Il a été remplacé fin 2006, par le système **DELTA**, plus complet et plus souple. La rapidité de transmission des informations et l'anticipation (jusqu'à 10 jours) des déclarations de dédouanement font de DELTA un outil essentiel de la compétitivité des ports français. ADEMAR, pour sa part, a subi un développement et est devenu **ADEMAR-PROTIS PLUS (AP+)**.

AP+ généralise et accélère la dématérialisation des échanges de données entre tous les intervenants de la chaîne de transport : armateurs, consignataires, transitaires, manutentionnaires. AP+ permet de suivre, à l'import comme à l'export, en temps réel, la marchandise et en particulier les marchandises conteneurisées, depuis l'usine jusqu'au destinataire. AP+ gère le suivi physique des marchandises ainsi que le suivi administratif et commercial, en toute confidentialité et sécurité. En optimisant les saisies et en automatisant les procédures, AP+ réduit les délais de passage portuaire.

Après Marseille et Le Havre, Rouen est le 3^{ème} port français à avoir adopté le système : désormais, ce sont 80 % des trafics maritimes de France métropolitaine et d'outre-mer qui sont en passe d'être traités, à l'import et à l'export par AP+.

Rappelons, par ailleurs, que l'Union Européenne a rendu obligatoire, d'ici à 2010, la dématérialisation quasi totale des déclarations douanières : en adoptant en 2008 AP+, Rouen se positionne en avance dans ce domaine.

ADEMAR : Accélération du
DEdouanement des **MAR**chandises.

SOFI : Système d'Ordinateurs pour le
Fret International ; ce système a été
développé et exploité par l'Administration
française des Douanes en vue :
- d'accélérer l'établissement des
déclarations en douane,
- d'assurer une application exacte du
tarif et des règlements,
- d'effectuer le contrôle douanier le
plus efficacement.

DELTA : Dédouanement En Ligne par
Transmission Automatisée.

AP + : ADEMAR PROTIS PLUS

Rouen Port 305 – juin 2008